



**RESIDENCE JACQUES BERTRAND**  
**1, RUE DU PRIEURÉ 44190 - CLISSON**  
**Tel: 02.40.54.04.03**  
**Fax: 02.40.54.46.77**

[www.mairie-clisson.fr](http://www.mairie-clisson.fr)

**CLISSON**  
VILLE



**Livret d'accueil**  
**Residence Jacques-Bertrand**  
**CLISSON**

*Un cadre verdoyant et fleuri,  
Un personnel chaleureux et compétent,  
Des soins de qualité...*



# L'OASIS



L'oasis est une unité de vie adaptée pour accueillir des personnes désorientées (maladie d'Alzheimer, démence sénile...)

Une équipe composée d'aide-soignantes, aide médico-psychologiques et agents de service accompagne les résidents au quotidien.

L'oasis est composée de 14 chambres, d'un espace de vie avec cuisine et de terrasses.



## Présentation générale

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous découvrez la Maison de Retraite Jacques Bertrand. Vous souhaitez la visiter ou vous y installer. Le Conseil d'Administration, la direction, le personnel et les résidents vous souhaitent la bienvenue dans leur maison et sont heureux de vous présenter ce livret.

Située au centre de la ville de Clisson, au cœur du vignoble nantais, la Résidence Jacques Bertrand s'intègre parfaitement dans son environnement architectural, d'inspiration italienne.

A 5 minutes à pied de la gare, les résidents ou leur famille bénéficient des avantages d'une ville à taille humaine, à proximité immédiate de la métropole nantaise, mais aussi du littoral vendéen.

Le voisinage immédiat de la chapelle Saint Jacques, haut lieu culturel, permet l'accès même aux personnes à mobilité réduite.

Clisson, ville au patrimoine architectural et culturel d'exception se veut résolument dynamique. Outre les jolies promenades en bord de Sèvre ou de Moine, chaque vendredi matin, les résidents peuvent aller seuls ou accompagnés selon leur degré d'autonomie, flâner au marché situé à quelques centaines de mètres, ou faire un peu de shopping dans le centre-ville historique voisin.

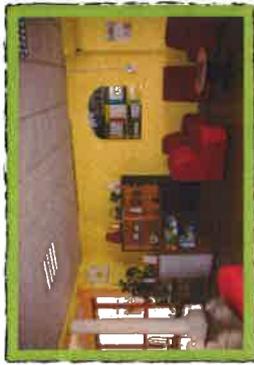


La Résidence Jacques Bertrand, qui a ouvert ses portes le 1er octobre 1989, est un établissement d'hébergement pour personnes âgées géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Clisson dont le Président est le Maire. La gestion de l'Etablissement est assurée par la directrice, la comptable en est la Trésorière de la ville de Clisson.

La Résidence accueille 55 résidents originaires en majorité de Clisson ou de ses environs, dont 14 dans une unité spécialisée pour les personnes désorientées que nous appelons « Oasis ».

L'établissement est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale. Il est conventionné EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) depuis juin 2007.

# Les valeurs qui président à la vie de la résidence



Les membres du Conseil d'Administration ont souhaité traduire les valeurs héritées de son histoire dans l'action quotidienne. Elles sont sa raison d'être et le moteur de tout ce qui a été fait et de tout ce qui est fait, le projet associatif s'articule autour de ces cinq axes :

## Rompres l'isolement

Le développement des liens avec l'extérieur.  
L'ouverture de l'établissement



Accueillir et accompagner le Résident jusqu'à sa fin de vie et lui garantir un hébergement et des soins de qualité. Maintenir au maximum l'autonomie.

Une équipe pluridisciplinaire et qualifiée, des locaux adaptés en amélioration continue. Des moyens techniques mis en œuvre retardant au maximum l'hospitalisation.

Le courrier est distribué quotidiennement dans les boîtes aux lettres au nom des résidents, situées à droite du hall d'entrée. Une boîte est à votre disposition pour les envois que vous pouvez également déposer à l'accueil.

Il est possible de recevoir des visites et de sortir au gré de chacun (sous réserve de prévenir afin d'éviter toute inquiétude).

L'entretien de votre linge marqué à vos nom et prénom, est assuré par notre lingère. Toutefois nous vous conseillons de confier le linge délicat à votre famille.

Les soins sont assurés par une équipe d'aide-soignantes et infirmières. Vous gardez le libre choix de votre médecin-traitant, de votre kinésithérapeute ainsi que de votre pharmacien. Un médecin coordonnateur ainsi qu'une psychologue sont présents une demi-journée par semaine. Pour les personnes qui ne gèrent pas leur traitement, les médicaments sont préparés sous blister par le pharmacien selon la prescription du médecin-traitant et distribués par l'infirmière, ou en son absence, l'aide-soignante.

Pour votre confort, pédicure et coiffeuse interviennent à votre demande : leur prestation est à votre charge. Un accompagnement socio-esthétique vous est également proposé.



# La vie quotidienne



Le petit déjeuner est servi selon votre souhait en tisanerie ou en chambre. Les autres repas sont pris en salle à manger. Les repas sont préparés sur place par nos cuisiniers selon les besoins requis par votre état de santé, en respectant le plan alimentaire. Chaque jour à 16H00, une collation accompagnée d'une boisson chaude ou froide est servie au salon.

Vous pouvez recevoir des invités pour le déjeuner ou le dîner en prévenant à l'avance. Un espace réservé dans la salle de restaurant est prévu à cet effet.

Des animatrices proposent des activités diverses tout au long de la semaine : ateliers mémoire, pâtisserie, loto, bricolage avec les enfants de la maternelle, art floral avec des bénévoles, jeux de société, soins esthétiques, ballades, sorties, spectacles divers... Ces animations évoluent au gré des participants et des souhaits des résidents.

Une chapelle est intégrée dans le bâtiment qui peut être visitée, où vous pouvez vous recueillir. Une messe catholique a lieu une fois par semaine dans la salle d'animation.

Prendre en compte le mieux vivre ensemble en préservant l'intégrité de chacun

Des locaux évolutifs à adapter en fonction des nouvelles pathologies. Des projets d'accompagnement collectif et individuels intégrés à la pratique quotidienne.

Garder la personne dans son environnement en favorisant la provenance de proximité et le rapprochement familial

Accueillir en priorité les habitants de Clisson, puis favoriser le rapprochement familial et enfin les habitants de la communauté de commune.

Accueillir la personne quels que soient ses revenus et son état de santé

Recueillir à l'entrée les volontés de la personne et de sa famille et énoncer les règles d'accueil et de prise en charge de l'Etablissement.



# Les objectifs du projet de vie de la résidence

Le projet de vie de la Résidence Jacques Bertrand donne des axes de développement pour tenir compte des constats réalisés et rendre performant les aspects collectifs afin que les projets individuels s'y intègrent au mieux.



Ces axes de développement sont articulés autour de cinq thèmes et mettent en œuvre des objectifs qui se sont voulus simples et réalistes :

## L'accueil du Résident

Assurer la réussite de cet accueil quel que soit le contexte de dépendance pour créer les bases d'une intégration réussie.

## L'animation

S'adapter aux évolutions pour proposer des activités pour tous et être attentif à tous, permettant à chacun « de bâtir sa vie sur ses possibilités ».



Votre sécurité est assurée grâce aux sonnettes d'appel utilisables de jour comme de nuit.

Le personnel de la maison entretient votre chambre. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cet entretien dans le souci de maintenir votre autonomie et votre indépendance.

Des espaces communs sont à votre disposition, salon, salle d'animation/bibliothèque, tisanerie équipée d'un coin cuisine, pour passer des moments dans la journée ou recevoir vos amis et vos proches.



# Les locaux



L'établissement compte 51 chambres et 4 studios. Ces derniers sont équipés d'une kitchenette comprenant évier, réfrigérateur et plaque électrique. Le prix de journée facturé pour les studios est légèrement supérieur au tarif hébergement appliqué pour les chambres.

Pour votre confort, chaque chambre dispose d'une salle de bains avec lavabo, WC, douche adaptée ainsi que d'une prise de télévision, une prise téléphone et un poste téléphonique.

Vous êtes invité à recréer votre « chez vous » en apportant vos meubles, télévision, fauteuil, tableaux et objets personnels.

## La restauration

Faire sur place, elle vise à répondre aux exigences collectives, être attentif aux souhaits individuels.

## Les services hôteliers

Réaliser et bien exécuter les tâches en respectant l'intimité et le confort des Résidents et en consultant avec eux un lien de sociabilité.

## L'administration et l'accueil

S'interroger sur l'organisation des ressources humaines pour générer des moyens au service du projet.

## La gestion de l'information

Mettre en place les conditions pour générer une culture de la gestion de l'information et créer ainsi une compétence collective au service des projets de vie individualisés.



# Les conditions d'admission



La Résidence Jacques Bertrand accueille des personnes âgées de plus de 60 ans. Le dossier d'admission est examiné par la directrice (teur) et par le médecin coordonnateur qui tient compte du dossier médical, qui prononcent un avis de recevabilité. Cet avis tient compte de l'adéquation entre la demande du futur résident et le niveau de prise en charge pouvant être assuré par l'établissement.



Le prix de journée est fixé chaque année par le Conseil Général de Loire Atlantique. Le tarif journalier comprend le prix de l'hébergement auquel s'ajoute le talon modérateur qui correspond au tarif dépendance des GIR 5-6. Tous les résidents s'acquittent du même tarif quel que soit leur niveau de dépendance. La différence entre le talon modérateur et les autres niveaux de dépendance est réglée par le Conseil Général au titre de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie, directement à l'Etablissement sous forme de dotation annuelle.

L'aide au logement peut être demandée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Elle est versée directement au bénéficiaire.

